

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE IPALLE

Chemin de l'eau vive 1 - 7503 Froyennes

Tél. : 069/84.59.88

www.ipalle.be

info@ipalle.be

JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

à 10h00 au Domaine de la Blommerie - Drève Gustave Fache 2 à 7700 Mouscron

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

1	Approbation de la révision 2024 du Plan stratégique 2023/2025
2	Modifications statutaires
3	Remplacement d'administrateur

La séance de l'assemblée générale est ouverte, en qualité d'observateurs, à toutes les personnes domiciliées sur le territoire de la commune associée à l'intercommunale. En vue d'assurer la bonne organisation de l'assemblée générale, il est demandé aux personnes souhaitant assister à celle-ci d'en avvertir - par courrier - Le Président de l'intercommunale pour le 21 novembre au plus tard. Sera joint à ce courrier un certificat de domicile démontrant que la personne est domiciliée sur le territoire de la commune associée. Les personnes non inscrites n'auront accès à l'assemblée générale que sur présentation du certificat de domicile ad hoc et dans la limite des places encore disponibles.